

AUX MEMBRES DE LA COMMISSION DES QUESTIONS JURIDIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME

Secrétariat de l'Assemblée Parlementaire

Carnet de bord n° 2004/97
21 septembre 2004

La Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, réunie à Paris le 16 septembre 2004 sous la présidence de M. Lintner (Allemagne, PPE/DC), en ce qui concerne:

- *Suivi de la Résolution 1359 (2004) sur les prisonniers politiques en Azerbaïdjan* (Rapporteur: M. Bruce, Royaume-Uni, LDR): a examiné une note d'information présentée par le rapporteur et décidé de revenir à cette question à sa prochaine réunion;
- *Situation des droits de l'homme en République tchétchène* (Rapporteur: M. Bindig, Allemagne, SOC): a examiné un projet de rapport, amendé et adopté un projet de résolution et un projet de recommandation en vue de leur présentation à l'Assemblée à la partie de session d'automne 2004;
- *Mise en œuvre des décisions de la Cour européenne des droits de l'Homme* (Rapporteur: M. Jurgens, Pays-Bas, SOC): a examiné un projet de rapport et adopté à l'unanimité un projet de résolution et un projet de recommandation;
- *Situation des droits de l'homme au Kosovo* (Rapporteur: M. Lloyd, Royaume-Uni, SOC): a entendu une communication du rapporteur et pris note de son intention de présenter un avant-projet de rapport à sa réunion du 16 décembre 2004;
- *Sous-commission des Droits de l'Homme*: a entendu un compte rendu par le président de la sous-commission, M. Pourgourides, de la réunion tenue à Strasbourg le 23 juin 2004;
- *Légalité de la détention de prisonniers par les États-Unis à Guantánamo Bay* (Rapporteur: M. McNamara, Royaume-Uni, SOC): a examiné une note introductive présentée par le rapporteur, a décidé de modifier le titre en anglais pour lire "Lawfulness of detentions by the United States in Guantanamo Bay", et décidé d'en poursuivre la discussion à sa prochaine réunion;
- *Réponses du Comité des Ministres aux recommandations émanant de la Commission*: a pris note des réponses aux recommandations suivantes:
 - o Recommandation 1615 (2003) relative à l'Institution du médiateur;
 - o Recommandation 1598 (2003) relative à la protection des langues des signes dans les États membres du Conseil de l'Europe;
 - o Recommandation 1648 (2004) relative aux conséquences de l'élargissement de l'Union européenne pour la liberté de circulation entre les États membres du Conseil de l'Europe;
 - o Recommandation 1656 (2004) relative à la situation des prisons et des maisons d'arrêts en Europe;

- *Pétition sur les effets de la non ratification par la Belgique de la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe*: a désigné M. Cilevics (Lettonie, SOC) rapporteur afin de préparer un avis à l'attention du Bureau sur le suivi approprié à donner à cette pétition;
- *La limitation de l'utilisation d'armes à feu en temps de paix dans les États membres du Conseil de l'Europe*: a souhaité que la proposition de résolution contenue dans le Doc 10234 lui soit renvoyée pour rapport et a chargé son Président d'en informer le Bureau;
- *Demande de débat d'urgence sur le défi du terrorisme dans les États membres du Conseil de l'Europe*: a nommé son Président rapporteur pour avis oral (sous réserve de la décision de l'Assemblée de tenir un débat selon la procédure d'urgence sur ce sujet) et lui a demandé de présenter, à sa prochaine réunion, des éléments écrits pouvant servir de base à la préparation de cet avis;
- *Nomination de rapporteurs*:
 - o *Éviter les chevauchements inutiles d'activités entre les mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme en Europe*: M. McNamara (Royaume-Uni, SOC);
 - o *Respect des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme*: M. Grebennikov (Russie, GDE);
 - o *4^e rapport annuel sur les activités du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe (1^{er} janvier – 31 décembre 2003)*: M. Bindig (Allemagne, SOC);
 - o *L'expression "principe of the rule of law"*: M. Holovaty (Ukraine, LDR);
- *Participation des membres à des conférences, réunions, séminaires, etc.*: a entendu un compte rendu des réunions suivantes:
 - o Audition sur les mécanismes internes et internationaux de protection des victimes de 'disparition' forcée en République du Bélarus, Fédération de Russie et Ukraine (Kiev, 17-18 juin 2004): M. Pourgourides;
 - o Commission de Venise (Venise, 18-19 juin 2004): M. Holovaty;
 - o Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) (Strasbourg, 21-25 juin 2004): M. McNamara;
- *Désignation de représentants*: a désigné les représentants suivants:
 - o Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO) (Strasbourg, 27 septembre - 1^{er} octobre 2004): M. Bartumeu Cassany (Andorre, SOC);
 - o Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) (Venise, 8-9 octobre 2004): M. Jurgens (Pays-Bas, SOC);
 - o Conférence de la Troïka Parlementaire sur le Pacte de Stabilité sur la «Lutte contre le crime organisé en Europe du sud-est » (Sofia, 11-12 novembre 2004): a pris note de la décision du Bureau de constituer une commission *ad hoc* chargée d'assurer la contribution et la participation de l'Assemblée à la conférence et d'y inclure cinq représentants de la Commission, et désigné Mme Err (Luxembourg, SOC), M. Hunault (France, PPE/DC), M. Lloyd (Royaume-Uni, SOC), M. Pavlov (Bulgarie, LDR) et son Président;
- *Proposition de résolution sur les disparitions forcées*: a chargé son président d'écrire au Président de l'Assemblée afin que le Bureau la lui renvoie pour rapport et non pour information;

- *Suites données à la Résolution 1371 (2004) et à la Recommandation 1657 (2004) sur les personnes disparues au Belarus:* a entendu une communication de M. Pourgourides, a approuvé une déclaration publique sur l'arrestation à Minsk de deux activistes des droits de l'homme, et a invité son Président à écrire au Président de l'Assemblée pour le féliciter de sa déclaration sur le référendum annoncé, pour lui demander d'intervenir auprès du Comité des Ministres afin d'empêcher le Ministre du Sport du Belarus de participer à la prochaine Conférence Européenne des Ministres du Sport (Budapest, 14-15 octobre 2004) et pour demander que le Bureau porte la situation au Belarus à son ordre du jour lors de la partie de session d'octobre;
- *Le concept de nation:* (Rapporteur: M. Frunda, Roumanie, PPE/DC): a approuvé et déclassifié le procès-verbal de l'audition tenue à Berlin le 8 juin 2004;
- *Coopération avec le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH):* a pris note d'un courrier adressé par la président du CDDH au Président de l'Assemblée parlementaire relatif au renforcement de la coopération avec l'Assemblée, et chargé son Président d'informer le Président de l'Assemblée du point de vue de la Commission quant aux modalités d'un meilleur échange d'information;
- *Prochaines réunions:*
 - . Strasbourg, pendant la 4^e partie de session de l'Assemblée (4-8 octobre 2004)
 - . Paris, jeudi 16 décembre 2004 à 9 h 30 (Bureau du Conseil de l'Europe)
 - . Strasbourg, pendant la 1^{ère} partie de session de l'Assemblée (24-28 janvier 2005).

Jeroen Schokkenbroek, Günter Schirmer, Valérie Clamer, David Milner

cc: Secrétaire Général et secrétariat de l'Assemblée
 Secrétaires des Délégations Nationales de l'Assemblée
 Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée

Directeurs-généraux
 Directeur du Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
 Secrétaire du Comité des Ministres
 Directeur de la Communication et de la Recherche

Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe